

Fast50 réunit le fleuron des acteurs technologiques en Belgique

Cette année, le Deloitte Technology Fast50 changera de cap. Le programme annuel des entreprises technologiques à croissance rapide connaît, pour la première fois, une variante belge. Une nouveauté, car lors des années précédentes, Deloitte Belgique et Pays-Bas avaient ciblé les entreprises technologiques des deux régions par l'entremise du programme général Fast50 Benelux. "Cela donne une nouvelle impulsion à Fast50. Une occasion unique de mieux valoriser les entreprises technologiques typiquement belges", souligne Nikolaas Tahon, managing partner de Deloitte Accountancy. La focalisation sur la technologie et l'esprit d'entreprise demeurent toutefois le leitmotiv.

Powerful connections

Les entreprises technologiques de différents segments peuvent à nouveau s'inscrire au programme Fast50. A l'instar des éditions précédentes, un classement de 50 entreprises technologiques sélectionnées sur base de leur pourcentage de croissance au cours des cinq dernières années sera établi. Toutefois les entreprises participantes doivent disposer de leur propre technologie et leur activité principale doit être exercée en Belgique.

Bien que l'analyse de la conjoncture réalisée par Agoria - la fédération de la technologie - montre une stagnation de l'industrie technologique, ces entreprises ne renoncent pas à s'inscrire. "Ces dernières années, on a déjà vu défiler une belle brochette d'entreprises. Nombreuses sont celles qui s'inscrivent à nouveau, preuve que le programme se développe et reconnaît les entreprises novatrices en croissance", précise Nikolaas. Grâce à Fast50, les entreprises nommées suscitent un vif intérêt de la part des médias et des investisseurs. Par ailleurs, le programme donne accès à un réseau unique d'entrepreneurs, ce qui valorise la marque des participants.

Rising Star: quelle est la start-up la plus prometteuse?

Les entreprises de moins de cinq ans participent au **Rising Star Award**. Plutôt qu'une évaluation portant sur la croissance de leur chiffre d'affaires, on s'intéresse surtout à la modularité, au pouvoir d'innovation et au potentiel de chiffre d'affaires. Un jury indépendant évalue les candidats sur base d'un 'elevator pitch' et de leur business plan. Enfin, parmi les Rising Star sélectionnées, on récompense également le **'Most Disruptive Innovator'**, l'entreprise capable

d'engendrer un changement dans son marché sur base de son produit ou service

Processus d'élection et critères

Par rapport aux années précédentes, les critères de sélection ont été quelque peu modifiés. Les entreprises Fast50 doivent avoir un chiffre d'affaires minimum de 50.000 EUR en 2009 et 1.000.000 EUR en 2013. Une entreprise est également récompensée dans chacune des quatre catégories qui reflètent le paysage technologique:



Enfin, le **"Most Sustainable Growth Award"** est décerné à l'acteur technologique enregistrant la croissance la plus cohérente. Les participants peuvent encore s'inscrire jusqu'au 31 août. Comme d'habitude, les résultats de chaque année seront dévoilés en octobre, lors de l'Award Ceremony à laquelle toutes les entreprises sélectionnées sont conviées.

Deloitte.
Technology Fast50

Info
www.fast50.be

Contact
Nikolaas Tahon
Managing partner
Deloitte Accountancy
ntahon@deloitte.com

Vincent Fosty
Innovation partner
Deloitte Belgium
vfosty@deloitte.com